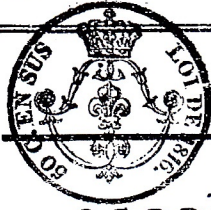


Acte de Naissance du S^r Charles Sidon Leveque
(Voir l'acte de mariage ci-joint de son père & mère)

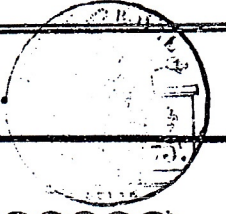
Leveque
N^o. 1.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

ÉTAT CIVIL.



VILLE DE PARIS.



Septième Arrondissement

EXTRAIT du Registre des Actes de

Naissance de l'an mil huit cent vingt un.

Reg 58

naissance

Richard

acte de naissance de Charles Sidon Leveque en date de ce jour par le père et la mère, en présence de deux témoins, et de moi, maire de Paris, le 19 octobre 1821.

acte de naissance de Charles Sidon Leveque, né le
trunk occuvis, à huit heures du soir, dans le quartier de la République n^o 6, —
quartier de la République, fils de Pierre inconnu et de Marie Sidon Leveque,
âgé de vingt cinq ans, natif de la Seine, Département de la Seine, actuellement
à Paris, Degré de Degré.

Le sexe de l'enfant est masculin
En présence de Jean François Ruyby, âgé de trente six ans, commis ionnaire
Demeurant à Paris, dans le quartier de la République n^o 19.

Et de Jean François gauche, âgé de trente cinq ans, commis ionnaire,
demeurant à Paris, dans le quartier de la République, au n^o 1, quartier
de la République

Le présent acte fait sur la déclaration de Antoine de Fayet, femme
Thullier, âgée femme, Demeurant à Paris, vieille rue du temple n^o 22,
quartier de la République, laquelle a fait la présente déclaration qu'elle
est mère de l'enfant et a, ainsi qu'il est dit, Ruyby, Marie de la
Republique signés avec moi, le dit gauche, autres témoins, ayant déclaré
en savoir signer; le tout après lecture à eux faite; signés Fayet, Ruyby
et moi, Maire.

Déclaré par moi, Maire de Paris, faisant les fonctions
municipales de la ville de Paris, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil; à Paris le huit juin mil
huit cent vingt un.

Richard
de la République

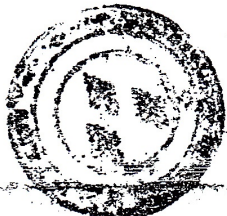


de la République
de la République

Nous Mousquis le Président du Tribunal de première
 instance de Paris, certifiant que la
 signature apposée ci-dessus est celle de
 Mousquis Jean Maire de la commune
 de Paris, à qui les lois y être
 ajoutées
 Pour qui nous avons apposé le
 sceau du Tribunal.

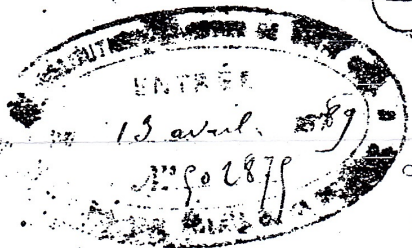
à Paris le quatorze octobre
 mil huit cent vingt trois,

J. Mousquis



Pièce produite à l'appui du mariage célébré le 4^e Décembre 1842

M. Dupuy Evêque



Par leur mariage prononcé à la Mairie de Chantilly (Oise)
 le quinze octobre mil huit cent vingt trois, Charles Adolphe
 Leveque et Olive Adelaide Hubert ont légitimé
 l'enfant inscrit ci-dessus.

Enregistré à Chantilly le 31 Octobre 1849

Délivré par la Commission
 (Loi du 13 Février 1842)

Membre de la Commission

J. B. Courty

Paris le 15 avril 1849
 LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE

POUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

LE CONSEILLER DE PRÉFECTURE DÉLÉGUÉ

[Signature]